

Documents à fournir

- 5 Photos
- Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille.
- La fiche de santé dûment rempli par le médecin traitant.
- Certificat médical attestant que l'enfant est apte à fréquenter l'école.
- Copie des CIN des deux parents.
- Règlement intérieur signé.
- En cas de droit de garde unique (parents divorcés) autorisation de la décision de justice (donnant le droit de garde à un seul des parents).

N.B: Aucune inscription ne sera validée tant que le dossier n'est pas complet.